

# Centre Suzanne Masson

## Centre de Réadaptation Professionnelle et sociale

### Le public

Les personnes en situation de handicap peuvent intégrer le Centre après avoir obtenu la reconnaissance de la qualité de « Travailleur Handicapé » auprès d'une Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Elles devront également avoir élaboré un bilan d'orientation professionnelle vers une formation qualifiante ou construit un projet professionnel.

Chacune de ses démarches se réalisent auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées. Les coordonnées des MDPH sont disponibles sur le site : [www.cnsa.fr](http://www.cnsa.fr)

## Le centre Suzanne Masson

Créé il y a plus de soixante ans, le centre Suzanne Masson est un Centre de Réadaptation Professionnelle et Sociale géré par l'Association Ambroise Croizat. Il intervient auprès de personnes reconnues travailleurs handicapés. Son action se fonde sur des valeurs de respect mutuel, de solidarité et de fraternité.

## Une association pour 4 organismes

L'Hôpital Pierre-Rouquès – Les Bluets et son centre de santé Fernand Lamaze, les Centres de Réadaptation Professionnelle Jean-Pierre Timbaud à Montreuil et Louis Gatignon à Vouzeron font aussi partie de l'Association Ambroise Croizat.

## La mission

Le Centre de Réadaptation Professionnelle et sociale Suzanne Masson forme des personnes reconnues travailleurs handicapés afin qu'elles retrouvent un emploi en milieu ordinaire de travail. Dans ce but, le Centre permet aux stagiaires d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles. L'offre de formation qualifiante spécialisée est ouverte à des candidats de toute la France. Au cours de la formation, les capacités et les difficultés liées aux situations de handicap font l'objet d'un accompagnement personnalisé de la part d'une équipe pédagogique, médicale, sociale et psychologique.

Le dossier est accepté après examen de l'adéquation entre la déficience des candidats et le métier envisagé. L'accord sur le choix de la formation est validé par la MDPH.

*Aucun prérequis scolaire n'est exigé par l'établissement.*

## Les formations

Avec une capacité d'accueil de 292 places, le Centre propose **10 formations qualifiantes et 1 dispositif à visée d'insertion** regroupées au sein d'un **Pôle Qualifiant**. Le Centre propose également différentes actions en amont du qualifiant à travers un **Pôle Projet**.

Les formations qualifiantes de **niveaux BEPC (niveau 2), BEP (niveau 3), Bac professionnel (niveau 4) et BTS (niveau 5)** débouchent sur des titres professionnels homologués par le Ministère en charge de l'Emploi. Les formations professionnelles sont de longue durée. Elles ont comme objectif de préparer les stagiaires à leur nouvel emploi, grâce à des temps de formation au Centre et des périodes d'application en entreprise.

### Pôle Qualifiant - Filière Informatique

**I.D.I.** : Installateur-trice Dépanneur-e en Informatique (Niveau 3)

**T.A.I.** : Technicien-ne d'Assistance en Informatique (Niveau 4)

**T.S.S.R.** : Technicien-ne Supérieur-e Systèmes et Réseaux (Niveau 5)

### Pôle Qualifiant - Filière Électronique-Numérique

**A.M.C.E./M.C.I.P.E.** : Agent-e de Montage et de Câblage en Électronique / Monteur-se Câbleur-se Intégrateur-trice en Production Électronique (Niveau 3)

**E.C.M./E.T.D.** : Électronicien-ne de Contrôle et de Maintenance/ Électronicien-ne de Tests et de Développements (Niveaux 4/5)

**A.F.I.E.** : Agent-e de Fabrication et d'Intégration en Electronique (Niveau 2)

## Pôle Qualifiant - Filière Tertiaire

**C.R.C.D.** : Conseiller-ère Relation Clientèle à Distance (Niveau 4)

**V.C.M.** : Vendeur-se Conseil en Magasin (Niveau 4)

**S.A.M.S** : Secrétaire Assistant-e Médico-Social-e (Niveau 4)

## Pôle Qualifiant - Hors Filière

**R.T.** : Réentraînement au Travail

## Pôle Projet

**ACCÈS 5** : Construire un projet professionnel vers l'emploi ou vers une formation, tous métiers confondus

**Projet I.S.E. (Projet Industrie et Services aux Entreprises)** : Construire un projet professionnel vers l'emploi ou une formation qualifiante dans les métiers de l'industrie

**R.A.N.** : Remise À Niveau

**F.L.E.** : Français Langue Etrangère

## L'accompagnement Médico-Psycho-Social

Pour créer les conditions d'un parcours réussi, le service Médico-Psycho-Social construit son action en étroite collaboration avec les secteurs de formation en interne, et si besoin, avec un réseau externe (relais sociaux, médecins traitants...). Notre équipe dispose d'un équipement adapté et réunit des professionnels expérimentés : des médecins spécialisés, des infirmières, un kinésithérapeute, une psychologue clinicienne, des assistantes sociales, des secrétaires sociales.

## Les partenariats

Le Centre inscrit son action par un travail en réseau avec :

- Les orienteurs (MDPH, psychologues de Pôle Emploi, Cap Emploi...).
- Les entreprises et filières professionnelles sur lesquelles conduisent les formations.

La politique partenariale du centre Suzanne Masson positionne le stagiaire au cœur des relations institutionnelles.

L'accompagnement vers l'insertion professionnelle

**Deux chargés d'accompagnement au projet du stagiaire poursuivent la démarche pluridisciplinaire du Centre Suzanne Masson.** Les chargés d'accompagnement travaillent en concertation avec les deux pôles de formation qualifiante, (Pôle Électronique-Numérique et Pôle Informatique). Avec les formateurs, ils organisent la construction du projet vers l'emploi de chacun des stagiaires.

Pour ce faire, les Techniques de Recherche d'Emploi sont utilisées : des séances de travail collectives sont proposées pour créer une dynamique de groupe dans chaque section de formation, des entretiens individuels sont pratiqués pour évaluer l'avancement des projets de chacun.

Les chargés d'accompagnement aident également à la recherche des stages en entreprise pour les personnes à mobilité réduite ou présentant une déficience sensorielle forte.

Ils font connaître aux formateurs et stagiaires l'ensemble des offres d'emploi qui leur parviennent.

Bien que soutenant le retour à l'emploi, les chargés d'accompagnement veillent à ce que les stagiaires restent acteurs de leurs démarches. Leurs actions s'articulent avec les prestataires de placement de type Cap Emploi ainsi que les missions handicap des entreprises.

## Des installations adaptées

Le Centre dispose de salles de formations spacieuses, de matériels modernes, d'un centre de ressources, d'une restauration en self, de locaux dédiés à l'accueil médical et social...

## Les prestations

La restauration : pour les déjeuners, le Chef compose des menus variés et équilibrés. Il réalise avec son équipe plus de 200 repas par jour. Il répond aux régimes alimentaires prescrits. La qualité et la sécurité de la prestation s'inscrivent dans une démarche certifiée (HACCP).

## La rémunération et la couverture sociale

Les stagiaires perçoivent une rémunération pendant toute la formation. Cette rémunération correspond à :

- **100 % du salaire brut antérieur** (soumis à conditions) ou à une indemnité forfaitaire.
- **Les stagiaires bénéficient d'une couverture sociale** (maladie, accident du travail, invalidité), dès leur entrée en stage (s'ils comptabilisent au moins 200 heures d'ouverture de droits).

Des chiffres en moyenne sur les cinq dernières années :

- **200 stagiaires** accueillis par an. **93 % de réussite** aux examens. **70 % d'insertion** dans les métiers appris.